

Conférence départementale – 30 novembre 2023

Motion en défense des libertés syndicales et contre la guerre en Palestine

Les syndicats CGT girondins de la Fédération des Services Publics, réunis en conférence départementale le 30 novembre 2023, expriment leur ferme opposition à toute forme de discrimination syndicale et à toute répression visant les représentants syndicaux, qu'elle émane des collectivités ou du gouvernement. Ces agissements, devenus un élément de la politique anti-sociale de Macron, attentent aux droits fondamentaux des travailleurs et entravent le libre exercice du syndicalisme, principe essentiel à la défense des intérêts des salariés.

Nous condamnons fermement toute tentative de répression, de discrimination ou de limitation des droits syndicaux, considérant qu'ils constituent un pilier fondamental de la démocratie au sein des institutions publiques. Nous réaffirmons notre engagement indéfectible à garantir un espace démocratique où la liberté d'expression et le droit de manifester demeurent intacts pour tous.

Nous demandons la fin de toutes les poursuites engagées à l'encontre des syndicalistes, dont nos camarades de l'Energie 33 scandaleusement inculpés pour avoir mené des actions syndicales pendant la lutte contre la réforme des retraites. **D'ores et déjà nous prenons rendez-vous le 9 janvier pour soutenir nos camarades de l'Energie 33.**

Notre attachement aux valeurs de la démocratie, de la paix et la justice sociale ne saurait s'arrêter aux frontières de la France. Au moment où nous nous réunissons, plus de 15000 palestiniens à Gaza, dont 6000 enfants sont morts, écrasés sous les bombes israéliennes. Rien ne saurait justifier un tel acharnement criminel, condamné par les agences de l'ONU, et par le mouvement syndical dans le monde entier.

Nous exprimons notre profonde réprobation face aux bombardements militaires israéliens et au siège total de Gaza, ainsi que les décès et les souffrances qui en résultent. Nous appelons à ce que la trêve soit suivi d'un cessez-le-feu immédiat afin d'épargner les civils à Gaza et en Israël. Nous exhortons de toute urgence toutes les parties à convenir d'une désescalade immédiate et d'une cessation définitive des hostilités, pour garantir la libération immédiate et inconditionnelle des otages israéliens, ainsi que de tous les prisonniers politiques palestiniens, pour mettre fin au siège total de Gaza et permettre un accès sans entrave aux fournitures médicales, à la nourriture, au carburant, à l'électricité et à l'eau, pour garantir que le droit international humanitaire soit respecté et que les civils soient protégés conformément à ces lois. Nous réclamons la fin de la colonisation des territoires palestiniens et la mise en place d'une véritable politique de paix dans ces territoires afin de garantir à tous un respect de leurs droits fondamentaux.

Nous saluons les syndicalistes palestiniens et israéliens qui s'organisent pour défendre les droits et libertés dans une situation particulièrement difficile.

Nous appelons à participer massivement au rassemblement qui se tiendra à Bordeaux le 2 décembre à 15 heures sur le Parvis des Droits de l'Homme, et à rejoindre toutes les initiatives qui iront dans le même sens.

Pessac, le 30 novembre 2023

Adoptée par les représentants des 24 syndicats présents moins 2 abstentions.